



Comité pour l'amélioration  
du service public hospitalier à Châteaudun

Châteaudun le 22 05 2018

## COMMUNIQUE

Le ministre de la cohésion des territoires Monsieur Jacques MEZART était en déplacement à Nogent-le -Rotrou le 17 05 2018, le comité a demandé une audience sur la situation du Centre Hospitalier de Châteaudun. Une délégation du comité a été reçue par la cheffe du cabinet du ministre de la cohésion des territoires Madame Julie LAVET à la sous-préfecture de Nogent-le Rotrou. Nous avons rappelé l'absolue nécessité du maintien de la maternité et de l'ensemble de ses services sur un territoire avec un bassin de vie de 57 000 habitants. Que la perte de la certification de l'hôpital de Châteaudun est causée par la succession de directeur par intérim qui n'ont pas pris les mesures nécessaires à la mise en conformité de l'établissement. Nous avons donné le projet élaboré par la municipalité avec un cabinet de professionnel de santé d'un plan médical partagé sur lequel le comité a travaillé dans le collège « usager ».

Ce projet a été déposé le 26 02 2018 à l'ARS par Monsieur VENOT maire de Châteaudun et Monsieur VIGIER député de la circonscription.

L'ARS n'a donné à ce jour aucun commentaire sur ce projet au maire de Châteaudun, au député et au comité.

Nous avons proposé que la taxe sur les salaires du personnel soit reversée par l'état sous forme de subvention à l'établissement pour le mettre en conformité et pérenniser l'ensemble de ses services. La cheffe du cabinet doit rencontrer le cabinet du ministère de la santé et nous informera des décisions.

Aujourd'hui à 12h30, les médias ont annoncé que l'ARS vient de prendre un arrêté de suspension de l'activité de gynécologie obstétrique en hospitalisation complète à partir du 28 mai à minuit.

Un délai de prévenance purement scandaleux pour les femmes qui doivent accoucher dans ses prochaines semaines.

Mail : [comiteHchatod1@orange.fr](mailto:comiteHchatod1@orange.fr)